



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-50826>

Département(s) de publication : 24

Annonce n° 24-50826

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-49732

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Cdc du Périgord Ribéracois

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004040000018

**Ville :** RIBERAC

**Code postal :** 24600

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 24

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation de travaux de voirie

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233141

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Accord-cadre à bons de commande monoattributaire passé par un pouvoir adjudicateur avec montant maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction par dénonciation expresse faite 3 mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 16/05/2024 à 12h00, lire 23/05/2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2024